SYNDICAT LOCAL PENITENTIAIRE FORCE OUVRIERE

ÉCOUTÉS ! ENTENDUS ?

Ce jeudi 25 février 2021 après la journée d'hier qui aurait pu être bien plus dramatique les personnels de l'EPM d'Orvault **ont tenu à exprimer de vive voix à la Direction de l'établissement leur désarroi face à une dégradation de leurs conditions de travail et de la gestion de la Détention.**

A son arrivée les agents ont remarqué l'irritation du chef d'établissement qui n'a pas semblé apprécier cette démarche. Au vu du mal-être cet échange nous semblait indispensable et les agents ont pu s'exprimer librement et évoquer un certain nombre de points.

Tentative d'homicide d'hier

Si les agents ont salué la prise en charge de l'agent, les relations avec les autorités judiciaires et pénitentiaires l'amertume de la gestion de l'incident en amont a été remarqué. Par ailleurs, depuis son arrivée les agents ont ressenti un statut VIP pour cet usager et l'ont étayé de quelques exemples et incohérences dans sa gestion.

Gestion de la Détention

Les agents ont fait remarqué qu'ils se sentaient moins soutenus au fil du temps par leur hiérarchie et ont constaté un manque de cadre. La Direction a tenté de reporter certaines responsabilités sur les agents en argumentant de la mauvaise application de notes de service. Les agents ont rappelé qu'ils faisaient tous leur maximum et que l'ensemble des personnels,expérimentés, méritaient d'être entendus. On ne peut pas toujours en faire davantage pour la population pénale quand les ressources ne suivent pas.

La question d'une unité plus stricte a également été évoqué pour les mineurs qui pourraient bénéficier d'un régime différencié temporaire lorsqu'ils n'ont pas un comportement approprié en unité classique.

Sentiment d'insécurité

Les agents ont également évoqué qu'en raison des prises et fins de service décalées la sécurité des personnels était particulièrement amoindrie le matin et le soir et que la couverture des week-ends était insuffisante.

Concernant une prise de service uniforme de l'ensemble des agents la Direction a rappelé, à juste titre, que ce sont les agents qui ont refusé la proposition qui avait été faite.En effet, le Directeur était parvenu a obtenir l'accord de la DI et de la DAP pour les horaires proposés au vote mais qu'ensuite il était impossible d'en faire davantage. Cependant si la majorité des agents souhaitent priviligier la sécurité à l'amplitude journée il est ouvert à accompagner les agents mais dans le respect du cadre défini par la DI et la DAP.

Concernant la couverture du week-end la Direction a affirmé qu'il s'agissait de préserver le rythme de travail des personnels.

Nous concernant nous sommes sceptiques et doutons qu'aucun week-end de l'année des agents n'aient pas une journée de travail transformée en RH.

Là encore ce sera aux agents de se positionner entre sécurité au travail et repos supplémenatires.

Pour terminer le chef d'établissement à proposé de recevoir quelques agents dans une quinzaine et les a invité à mettre sur papier des propositions qui feraient la quasi-unanimité.

Le syndicat local **Force Ouvrière** personnels de surveillance de l'EPM d'Orvault **appelle les personnels à se concerter et à faire des propositions qui pourront améliorer leurs conditions de travail et la gestion de la détention.**

Le 26 février 2021

le bureau local